



District de l'Yonne de Football

10 Avenue du 4^{ème} R.I. - BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex

tél. : 03 58 43 00 60

e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENT JEUNES

PV171 Tech24

Réunion du Vendredi 4 Février 2022

Présents : MM FEBVRE Alex, GUIDOU Alexandre, POUSSARD Jérôme, TALLANDIER Thomas

Assistent : MM BILLOTTE Bruno, PERLIN Guillaume

Début de la réunion 14H

1. COUPE U18

- **Rappel du règlement (PV du 13.09.2021) :**

« La commission prend acte de l'ensemble des 24 équipes engagées en U18 (12 équipes D1 et 12 équipes D2). Elle constitue 6 groupes de 4 équipes.

Cette saison 1 engagement en championnat = 1 engagement en coupe.

Le format est le suivant :

- 6 Groupes de 4 équipes. Formule championnat. 3 journées
- 2 premiers de chaque groupe se qualifient pour la coupe Principale. Les 2 derniers se qualifient pour la coupe Consolante.
- 12 équipes joueront la coupe Principale. 12 équipes joueront la coupe Consolante.

Les journées prévues pour la coupe sont les samedis : 25/09 – 09/10 – 29/01. Les rencontres se disputeront à 16H00 (15H30 heure d'hiver).

La coupe Gambardella est prioritaire sur la coupe de l'Yonne. »

- **Coupe de l'Yonne : Tirage du tour de cadrage**

Les matchs se dérouleront le samedi 19 mars 2022.

Match 1 : Varennes/Serein AS – Auxerre Sports Citoyen

Match 2 : GJ Armançon 1 – Magny/Avallon

Match 3 : Auxerre Stade – Joigny

Match 4 : Aillant – Tonnerre

Exempt 1 : Champs/Coulanges 1

Exempt 2 : Fontaine la Gaillarde

Exempt 3 : Paron

Exempt 4 : Appoigny 1

Les prochains tours sont :

¼ de finale : samedi 9 avril 2022

½ finale : samedi 4 mai 2022

Finale : samedi 25 ou dimanche 26 juin 2022

- **Coupe Consolante : Tirage du tour de cadrage**

Les matchs se dérouleront le samedi 19 mars 2022.

Match 1 : Champs/Coulanges 2 – St Georges

Match 2 : FC Gâtinais – Cerisiers

Match 3 : Vinneuf/Champigny – GJ Armançon 2

Match 4 : Toucy/Diges/Pourrain – Gron/Véron

Exempt 1 : Mont St Sulpice/Brienon
Exempt 2 : Chevannes/Charbuy
Exempt 3 : Avallon/Magny
Exempt 4 : Joigny 2

Les prochains tours sont :
¼ de finale : samedi 9 avril 2022
½ finale : samedi 4 mai 2022
Finale : samedi 25 ou dimanche 26 juin 2022

2. Coupe U15

- **Rappel du règlement (PV du 13.09.2021) :**

« La commission prend acte de l'ensemble des 30 équipes engagées en U15 (10 équipes D1 et 20 équipes D2). Elle constitue 8 groupes de 4 équipes. Cette saison 1 engagement en championnat = 1 engagement en coupe.

Le format est le suivant :

- 8 Groupes de 4 équipes. Formule championnat. 3 journées
- 2 premiers de chaque groupe se qualifient pour la coupe Principale. Les 2 derniers se qualifient pour la coupe Consolante.
- 16 équipes joueront la coupe Principale. 14* équipes joueront la coupe Consolante.

Les journées prévues pour la coupe sont les samedis : 02/10 – 23/10 – 29/01. Les rencontres se disputeront à 14H00 (ou 16H00 en cas de plateau du foot d'animation). »

*Suite aux engagements, 16 équipes participent à la coupe consolante.

- **Coupe de l'Yonne : Tirage des 1/8ème de finale**

Les matchs se dérouleront le samedi 19 mars 2022.

Match 1 : Paron 1 – Sens Jeunesse
Match 2 : Joigny 2 – Hery 1
Match 3 : Chevannes/Charbuy – St Georges/Venoy 2 1
Match 4 : Tonnerre – Mont St Sulpice/Brienon
Match 5 : AJ Auxerre 3 – Paron 2
Match 6 : Appoigny 1 – GJ Sens 2
Match 7 : GJ Sens 3 - Avallon
Match 8 : Auxerre Stade 2 – GJ Armançon

Les prochains tours sont :
¼ de finale : samedi 9 avril 2022
½ finale : samedi 4 mai 2022
Finale : samedi 25 ou dimanche 26 juin 2022

- **Coupe Consolante : Tirage des 1/8ème de finale**

Les matchs se dérouleront le samedi 19 mars 2022.

Match 1 : Fontaine/Sens FP – Auxerre SP
Match 2 : Monéteau/Venoy – Chablis
Match 3 : Charny/Bléneau – Magny/Quarré
Match 4 : Cerisiers – Serein AS/Varenes
Match 5 : Sens Jeunesse 2 – Champigny/St Sérotin
Match 6 : Auxerre Stade/Rosoires – St Clément/Paron/Malay
Match 7 : FC Gâtinais – Aillant
Match 8 : Toucy/Diges/Pourrain – Champs/Coulanges

Les prochains tours sont :

¼ de finale : samedi 9 avril 2022

½ finale : samedi 4 mai 2022

Finale : samedi 25 ou dimanche 26 juin 2022

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais (sept jours) prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »

Fin de la réunion 15H30

Alexandre GUIDOU
Président du Département Jeunes